



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Présentation à l'intention des membres des commissions sur les finances municipales et d'agglomération

Direction du matériel roulant et des ateliers

Le 12 mai 2010

Montréal 



Résumé de la présentation

- ❑ Mission
- ❑ Modèle d'affaires
- ❑ Obligations légales
- ❑ Principales activités réalisées et budget alloué
- ❑ Pistes potentielles de revenus et de réduction des dépenses pour 2011
- ❑ Études à réaliser en 2011

Mission de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Cahier budgétaire :
page 4

- Une entreprise publique axée sur une culture de la performance et un souci de compétitivité avec les entreprises comparables :
 - offrant des services d'entretien et de réparation de véhicules légers et lourds et d'équipements connexes aux arrondissements, aux services corporatifs et à l'agglomération de Montréal;
 - offrant des services de réparation et de fabrication dans les domaines de l'usinage, du métal en feuille, de la soudure, du mobilier urbain, du meuble de style, de l'électronique, de la sérigraphie et de la carrosserie-peinture;
 - offrant des formations en conduite de véhicules municipaux pour les chauffeurs et les opérateurs;
 - offrant des services d'expert-conseil en gestion de parc de véhicules et d'acquisition de véhicules;
 - offrant des véhicules municipaux via le Fonds d'inventaire de matériel roulant et le Fonds de location long terme servant à du crédit-bail interne;
 - gérant et exploitant des sites de distribution de carburant.

Description sommaire du modèle d'affaires de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Cahier budgétaire :
page 7

- ❑ Dans la foulée de la loi 33, le concept de « centre de services partagés » a été développé et implanté en janvier 2005 en collaboration avec les arrondissements et les services corporatifs
- ❑ Principales caractéristiques du modèle d'affaires :
 - Le client est propriétaire de son parc de véhicules, gère son budget d'entretien et de réparation, optimise ses investissements d'acquisition ou de réfection majeure et choisit ses fournisseurs.
 - La Direction du matériel roulant et des ateliers (DMRA) est en concurrence avec des entreprises du secteur privé, développe ses affaires pour fidéliser sa clientèle et sollicite de nouveaux clients.
 - La DMRA facture ses clients, s'autofinance en tarifant ses biens et services sur la base du coût de revient réel (profit nul – budget à base zéro) et budgète ses dépenses en fonction de ses projections de revenus.
- ❑ Ce modèle d'affaires sera révisé sous peu en collaboration avec le nouveau directeur général associé – concertation des arrondissements

Obligations légales

- ❑ Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds (loi 430) régie par la SAAQ
 - Vérification mécanique des véhicules lourds
 - Accréditation au programme d'entretien préventif (PEP)
- ❑ Représentation au nom de la Ville de Montréal auprès de la SAAQ et de la Commission des transports du Québec :
 - Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds
- ❑ Règlements liés à l'immatriculation des véhicules et la gestion des permis de conduire, dont les permis spéciaux de circulation émis par la SAAQ
- ❑ Normes de l'Association canadienne de normalisation pour les tests diélectriques réalisés sur les appareils d'élévation, ainsi que pour l'installation et l'entretien des génératrices
- ❑ Norme de l'*Underwriters Laboratories of Canada* (ULC) pour l'inspection et les tests sur les camions autopompe et les échelles d'incendie
- ❑ Normes de la *National Fire Protection Association* (NFPA)
- ❑ Normes de santé et sécurité au travail
- ❑ Normes du ministère des Transports du Québec relatives à la signalisation des routes et des voies cyclables

Principales activités réalisées et budget alloué

Cahier budgétaire :
pages 8 et 9

Activités réalisées	Budget de fonctionnement 2010
1. Inspection, entretien et réparation de véhicules lourds	17 965 100 \$
2. Entretien, réparation et réfection d'appareils spécialisés	6 486 000 \$
3. Inspection, entretien et réparation de véhicules d'incendie	6 856 100 \$
4. Soutien aux opérations – ateliers de proximité	6 361 000 \$
5. Fabrication de biens municipaux	4 458 000 \$
6. Services spécialisés	3 088 000 \$
7. Acquisition et inspection de véhicules neufs	4 643 000 \$
8. Gestion du carburant	313 000 \$
9. Formation des chauffeurs et des opérateurs de véhicules	1 962 000 \$
10. Location et disposition de véhicules	738 000 \$
TOTAL	52 870 200 \$

1. Inspection, entretien et réparation de véhicules lourds

- ❑ Budget alloué : 17 965 100 \$
- ❑ Inspection, entretien et réparation des véhicules lourds, principalement des arrondissements de l'ex-Ville de Montréal et de la plupart des services corporatifs (à l'exception du SPVM)
- ❑ Baisse significative du volume d'affaires anticipé pour 2010 :
 - Absence de précipitations significatives de neige, de verglas ou même de froid intense depuis le temps des fêtes
 - Signature de contrats de location long terme (5 à 10 ans) avec entretien et réparation de plusieurs arrondissements avec le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER), géré par le ministère des transports du Québec, et d'autres firmes du secteur privé
 - Opportunité saisie par certaines unités pour investir dans le développement d'une gestion de parc de véhicules optimale et dans le rajeunissement de leur parc afin d'en retirer des bénéfices importants (ex. : arrondissement du Sud-Ouest = 800 000 \$/an)

2. Entretien, réparation et réfection d'appareils spécialisés

Cahier budgétaire :
page 8

- ❑ Budget alloué : 6 486 000 \$
- ❑ Entretien et réparation d'appareils d'élévation et spécialisés, dont les génératrices de la Ville de Montréal
- ❑ Remise à neuf d'appareils spécialisés (balais mécaniques, souffleuses, chenillettes Bombardier, etc.) pour la Ville de Montréal et les villes d'agglomération (ex. : Sainte-Anne-de-Bellevue, Westmount)
- ❑ Remise à neuf des principales composantes mécaniques névralgiques d'appareils spécialisés permettant de prolonger leur durée de vie utile

3. Inspection, entretien et réparation de véhicules d'incendie

Cahier budgétaire :
pages 8 et 10

- ❑ Budget alloué : 6 856 100 \$
- ❑ Taux de productivité de l'atelier de mécanique incendie au-delà de 84 %, l'un des meilleurs au Canada dans le secteur public
- ❑ Efforts significatifs de la part du SIM dans la gestion de leur parc de véhicules d'incendie et investissements pour rajeunir leur parc (de 14 à 10 ans) générant des économies annuelles de plus de 1,5 M\$

4. Soutien aux opérations – ateliers de proximité

Cahier budgétaire :
pages 8 et 10

- ❑ Budget alloué : 6 361 000 \$
- ❑ Priorité de l'organisation pour les trois prochaines années :
 - Offrir un service d'entretien et de réparation de véhicules plus complet dans les cours de voirie des clients
 - Limiter le déplacement des appareils vers l'atelier de mécanique principal et ainsi améliorer la disponibilité des équipements
 - Permettre aux clients de prioriser leurs travaux d'entretien et de réparation de véhicules au quotidien
- ❑ Atelier de proximité Ville-Marie récemment implanté
- ❑ Prochaine implantation : cours de voirie de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- ❑ Facteurs clés de succès :
 - Mise en place d'un gestionnaire de parc de véhicules
 - Partenariat essentiel entre la DMRA et ses clients

5. Fabrication de biens municipaux

Cahier budgétaire :
page 8

- ❑ Budget alloué : 4 458 000 \$
- ❑ Fabrication de biens, d'outils et de pièces de machinerie reliés aux activités stratégiques des arrondissements et des services corporatifs de la Ville de Montréal :
 - Réseau d'aqueduc : pièces faites sur mesure
 - Signalisation : panneaux de signalisation routière et de travaux routiers
 - Déneigement : chasse-neige à sections de type européen
 - Équipements municipaux : camions multimode (6 et 10 roues), bancs de parc, tables de pique-nique, paniers à ordures, etc.
- ❑ Biens municipaux populaires auprès des villes d'agglomération (ex. : balises de pistes cyclables pour la Ville de Montréal-Est)

6. Services spécialisés

Cahier budgétaire :
page 8

- ❑ Budget alloué : 3 088 000 \$
- ❑ Services spécialisés pour l'hôtel de ville, les services corporatifs et les arrondissements :
 - Sonorisation (conférences de presse, événements à l'hôtel de ville, séances des conseils d'arrondissement et assemblées de consultation publique)
 - Restauration et rembourrage de meubles de style (salle du conseil, salle du comité exécutif, etc.)
 - Réparation d'équipement informatique des services corporatifs, incluant le SPVM
 - Réalisation de panneaux de chantier (Montréal en chantier)
 - Impression grand format (scènes mobiles, etc.)
 - Peinture de véhicules avec des produits écologiques à base d'eau (peinture hydrosoluble)

7. Acquisition et inspection de véhicules neufs

Cahier budgétaire :
page 9

- ❑ Budget alloué : 4 643 000 \$
- ❑ Acquisition de véhicules et d'appareils par voie d'appels d'offres et rédaction de devis techniques :
 - Regroupement des besoins signifiés en matériel roulant permettant la conclusion d'ententes d'achat à long terme (3 à 7 ans)
- ❑ Service d'expertise pour le fonds d'indemnisation des accidents
- ❑ Service d'immatriculation et d'assurance de véhicules
- ❑ Gestion de l'inventaire des véhicules et équipements
- ❑ Gestion du Fonds d'inventaire de matériel roulant de 1,6 M\$
- ❑ Gestion de la politique verte du matériel roulant 2007-2011

8. Gestion du carburant

- ❑ Budget alloué : 313 000 \$
- ❑ Acquisition et implantation d'un système de gestion et de distribution de carburant pour les 18 postes de l'ex-Ville de Montréal : investissement de 1,5 M\$
- ❑ Ravitaillement en carburant de véhicules spécialisés et de génératrices d'urgence par camion citerne
- ❑ Utilisation de carburants propres, soit l'éthanol (E10) et le biodiesel (B5) dans les 18 postes de carburant, un geste qui s'inscrit dans le cadre de la politique verte du matériel roulant 2007-2011

9. Formation des chauffeurs et des opérateurs de véhicules

Cahier budgétaire :
page 9

- ❑ Budget alloué : 1 962 000 \$
- ❑ Obligation légale de la Ville de Montréal dispenser au moins 1 % du budget de main-d'œuvre pour la formation des travailleurs
- ❑ Activité essentielle pour la Ville de Montréal permettant aux employés de l'organisation d'acquérir l'expertise nécessaire : conduite et opération de véhicules municipaux, techniques de déneigement, mécanique, lois, sécurité et règlements
- ❑ Cours offerts en sécurité, lois et règlements : cours de conduite préventive selon l'accréditation de la Ligue de la sécurité routière du Québec, cours sur la loi 430, etc.
- ❑ Évaluation de la performance des chauffeurs à la suite d'accidents
- ❑ Banque de documentation imposante (plus de 200 guides d'opérateurs variés)
- ❑ Vérification des permis de conduire des employés et émission de permis de conduire « Ville »

10. Location et disposition de véhicules

Cahier budgétaire :
page 9

- ❑ Budget alloué : 738 000 \$
- ❑ Service de location de véhicules à court terme avec ou sans opérateur par billets d'outillage pour permettre aux arrondissements et services corporatifs d'effectuer les travaux d'entretien de la voie publique et du réseau d'aqueduc et d'égout, le déneigement des rues et trottoirs, ainsi que l'entretien des espaces verts
- ❑ Soutien aux activités névralgiques de la Ville à un coût économique afin d'offrir les services aux citoyens 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- ❑ Équipe d'intervention dans les cas de mesures urgentes
- ❑ Gestion d'un volume important de transactions (plus de 25 000/an) à des tarifs établis et contrôlés, lesquels étant très compétitifs
- ❑ Disposition de véhicules pour les services corporatifs par enchère publique ou vente par appel d'offres

Pistes potentielles de gains monétaires ou de réduction des dépenses pour 2011

Cahier budgétaire :
page 10

- ❑ Adhésion au Fonds de location de véhicules long terme de la DMRA :
 - Imposition d'un moratoire sur les contrats de location long terme à l'externe afin de conserver l'entretien et la réparation à l'interne
 - 60 % des budgets répartis aux neuf arrondissements de l'ex-Ville de Montréal et aux services corporatifs sont la rémunération de la main-d'œuvre permanente de la DMRA
 - Fonds de location de véhicules long terme clé en main de la DMRA, créé en 2009, pour offrir une alternative aux clients
- ❑ Poursuite du développement d'une gestion de parc de véhicules serrée
- ❑ Poursuite du développement et de l'implantation d'ateliers de proximité :
 - Partenariat avec les gestionnaires de parc de véhicules
- ❑ Mise en marché de biens municipaux permettant :
 - Un amortissement des coûts d'infrastructure et des frais généraux
 - Des économies d'échelle sur volume d'achat



Pistes potentielles de revenus et de réduction des dépenses pour 2011 (suite)

- Prévion de réduction des dépenses d'environ 4,3 M\$ en 2011 à la suite :
 - des contrats de location de véhicules long terme donnés à l'externe
 - aux efforts de certaines unités dans le développement d'une gestion de parc de véhicules optimale
 - de l'abolition de 17 postes débutée en 2010 et d'une prévision de cinq à six postes additionnels en 2011
 - d'une réduction des dépenses en pièces (bien non durables) de l'ordre de 3 M\$

Études à réaliser en 2011 : potentiel de revenus et de réduction des dépenses pour les années futures

Cahier budgétaire :
page 10

- Faisabilité de relocaliser l'atelier de menuiserie (situé au 6000, rue Henri-Julien) dans nos autres ateliers :
 - réduction de nos coûts d'occupation
 - potentiel de développement résidentiel du site à l'angle des rues Bellechasse et Henri-Julien (coin sud-ouest) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- Faisabilité de créer un magasin central de pièces spécialisées de véhicules et biens municipaux pouvant desservir l'ensemble des arrondissements et des services corporatifs :
 - en remplacement des quatre magasins actuels
 - en partenariat avec la Direction de l'approvisionnement



Merci du temps que
vous nous avez consacré!